



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

SERVICE ENVIRONNEMENT RISQUES
Service de police de l'eau et des milieux aquatiques
Dossier suivi par : philippe Calmette
Tél : 05.61.02.15.68
courriel : philippe.calmette@ariefge.gouv.fr

Motifs de la décision d'établissement d'un guide d'entretien des cours d'eau rendu applicable par arrêté préfectoral, département de l'Ariège

(La synthèse de la consultation du public est disponible sur le site WWW.ariefge.gouv.fr jusqu'au 1 septembre 2019)

Considérant que dans le cadre de la mise en œuvre de l'instruction du 3 juin 2015 de la Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, prescrivant l'établissement d'une cartographie des cours d'eau est apparu la nécessité d'établir un guide d'entretien des berges des cours d'eau dont l'application s'appuie sur un arrêté préfectoral.

Considérant que ces documents ont été rédigés dans le cadre d'un groupe de travail spécifique mis en place lors d'un COFIL « cartographie des cours d'eau » (DDT09, Agence Française de la Biodiversité, syndicat de rivière, associations environnementales, professions agricoles, secteur forestier).

Considérant qu'après présentation à l'ensemble des membres du COFIL ces documents ont reçus un avis favorable.

Considérant que les projets de guide d'entretien et d'arrêté ont été mis à disposition du public par voie électronique en étant hébergés pendant 21 jours sur le site Internet des services de l'État en Ariège, à compter du 10 avril 2019 et qu'aucune observation du public n'a été recueillie.

Les projets de guide d'entretien des cours d'eau et d'arrêté préfectoral soumis à la consultation n'ont pas été modifiés.

Siège :
10 rue des Salenques
BP 10102
09007 FOIX CEDEX
téléphone : 05 61 02 47 00
télécopie : 05 61 02 47 47

Localisation des services :
Administration générale, Aménagement-urbanisme-habitat,
Connaissance et animation territoriale, Sécurité routière.
10 rue des Salenques

Economie agricole, Environnement-risques.
1 rue Fenouillet

courriel : ddt@ariefge.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public du Lundi au Vendredi - 9h 00 /11 h 15 - 14 h 00 /16 h 00

Site internet : www.ariefge.gouv.fr